

M

REPUBLIQUE DU CAMEROUN	
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
VISA	
000080	15 JUN 2015
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC	

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2015/1778 /PM DU 24 JUN 2015
portant nomination de responsables au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale :

I - CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Madame NGONGA, née FOTSEU TCHAPCHOUA Georgette, Professeur des Lycées d'Enseignement Général, en poste.

Conseiller Technique n°2 : Madame GALEGA, née NJIWAM ANYANGWE, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, en poste.

II - INSPECTION GENERALE

Inspecteur n°1 : Monsieur YAPELE Raymond, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, précédemment Directeur des Relations Professionnelles, en remplacement de Monsieur ADEY Simon FRU.

Inspecteur n°2 : Monsieur NAOUSSI SADEU Jean Calvin, Médecin du Travail, précédemment Directeur de la Santé et de la Sécurité au Travail, en remplacement de Monsieur ABDOULKADRI, appelé à d'autres fonctions.

Inspecteur n°3 : Monsieur NTOUANGUE Jean, Administrateur du Travail et de la Prévoyance Sociale, précédemment Délégué Départemental du Travail et de la Sécurité Sociale de la Menoua, en remplacement de Monsieur MULUH Shadrack TENING, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

III - ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES NORMES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Chef de Division : Monsieur ABDOULKADRI (Mle 567 371-C), Administrateur du Travail et de la Prévoyance Sociale, précédemment Inspecteur n°2, en remplacement de Madame NGONO Scholastique.

DIVISION DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES

Chef de Division : Monsieur DASSI Nicolas, Ingénieur de la Statistique, en poste.

DIRECTION DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Directeur : Madame NKONO Balbine Elisabeth, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, précédemment Délégué Régional du Travail et de la Sécurité Sociale du Littoral, en remplacement de Monsieur YAPELE Raymond, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL

Directeur : Monsieur EYOUM DOUALLA Bruno Alain Richard, Médecin, précédemment Sous-Directeur de la Santé au Travail, en remplacement de Monsieur NAOUSSI SADEU Jean Calvin, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE

Directeur : Madame BOUBA, née DJUKAM FONKWA Cécile Gernique, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, en poste.

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Directeur : Monsieur AHMAD MALIK, Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor), en poste.

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

● YAOUNDE, le 24 JUI 2015

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,


Philemon YANG

